

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 19 DECEMBRE 2023 A 19H00**

**Présents** : Mme Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, M. Auguste FLORIO, Mme Christine GONZATO-ROQUES (arrivée à 19h08 pour la troisième délibération), M. Claude TEILLET, Mme Marie-Hélène CANCELÉ, M. Laurent DAROT, M. Henri CORBEL (arrivé à 19h03 pour la deuxième délibération), M. Patrick FERRÉ, Mme Françoise JUCLA, M. Ludovic VIENOT, Mme Emmanuelle VUILLEUMIER, M. Ali BAFFOU (arrivé à 19h03 pour la deuxième délibération), Madame Anne BARBEROUSSE, Madame Anne-Laure DOUBLEIN, Monsieur Philippe FURLAN, Monsieur Éric SARRAZI et Mme Lisanne DE JONGE

**Absents excusés** : Madame Françoise JUCLA qui a donné procuration à Monsieur Laurent DAROT, Monsieur Ludovic VIENOT qui a donné procuration à Monsieur Claude TEILLET, Madame Laurence MARQUIS qui a donné procuration à Monsieur Philippe FURLAN. Madame Béatrice BAUDON et Monsieur Eric SARRAZI sont excusés.

**Secrétaire de séance** : Monsieur Ali BAFFOU

**ORDRE DU JOUR** :

- Décisions du Maire
- Délibérations
  - 1) Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux pour la rénovation de voies
  - 2) Demande de classement commune touristique
  - 3) Avis sur l'ouverture du supermarché CASINO les dimanches après-midi en 2024
- Questions diverses

Madame le Maire ouvre la séance à 19h00 en nommant Madame Anne-Laure DOUBLEIN secrétaire de séance et en attestant que le quorum est atteint. Elle précise que Madame Françoise JUCLA a donné procuration à Monsieur Laurent DAROT, Monsieur Ludovic VIENOT a donné procuration à Monsieur Claude TEILLET, Madame Laurence MARQUIS a donné procuration à Monsieur Philippe FURLAN. Madame Béatrice BAUDON et Monsieur Eric SARRAZI sont excusés.

**DELIBERATIONS**

**1) Demande de subvention dans le cadre de la Dotations d'Equipements pour les Territoires Ruraux pour la rénovation de voies**

Un aménagement de la RD 124 entre le carrefour de la place du 8 mai 1945 et le rond-point route de Lacaussade doit être envisagé en continuité du projet de création d'un habitat partagé et de logements familiaux dans l'ancien hôtel/restaurant de La Tonnelle.

La commune peut solliciter une demande de subvention d'un montant de 99 100,00 euros en plus des demandes de subventions déjà sollicitées auprès du Département au titres des amendes de police (6 080,00 €) et FACIL (30 500,00 €).

*Votants : 14 ; Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abstention : 3*

**Remarque :**

- Madame le Maire précise que cela fait suite aux délibérations que le conseil a voté le 14 décembre dernier et que celle-ci doit être également votée avant le 31 décembre 2023.

## **2) Demande de dénomination en commune touristique**

La commune souhaite déposer un dossier de dénomination « Commune Touristique » auprès des services préfectoraux.

*Votants : 16 ; Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 (arrivée de Monsieur Ali BAFFOU et Monsieur Henri CORBEL)*

### Remarques :

- *Madame le Maire informe le conseil que la population de Monflanquin a augmenté en 2024 nous serons à 2404 habitants.*
- *Madame le Maire rappelle aux conseillers que pour avoir un office de tourisme classé, au moins une des communes de son territoire doit être classée « commune touristique ».*
- *Ce classement devra avoir des retours financiers pour la commune également.*

## **3) Avis sur l'ouverture du supermarché CASINO les dimanches après-midi en 2024**

Comme chaque année, le Directeur de Casino demande une autorisation d'ouverture certains dimanches en 2024. N'ayant reçu aucun avis du comité d'entreprise, la commune souhaite donner un avis favorable à cette demande.

*Votants : 16 ; Pour : 16 ; Contre : 0 ; Abstention : 0 (arrivée de Madame Christine GONZATO-ROQUES)*

### Remarques :

- *Madame le Maire précise qu'à ce jour nous n'avons pas de compléments d'information des salariés concernant cette demande. Les salariés qui travaillent ces dimanches sont des volontaires.*
- *Monsieur Philippe FURLAN dit que pour le moment la préoccupation des salariés n'est pas l'ouverture de certains dimanches mais plus probablement l'avenir de leur emploi. Madame le Maire indique que jusqu'à présent dans les cas de reprise de reprise des magasins CASINO, les salariés ont été maintenus dans leur poste.*
- *Madame le Maire propose un avis favorable.*

## QUESTIONS DIVERSES

- *Les chants de Noël auront lieu le samedi 23 décembre à partir de 18h.*
- *Demain, les élus et certains agents mettent en poches le « goûter » de Noël des enfants des écoles, les bénévoles sont les bienvenus.*
- *Le Plan Guide sera présenté officiellement le 21 décembre à 10h00*

Fin de séance à 19h11.